

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 18 du 27 avril 2017

TEXTE SIGNALE

DÉCRET N° 2017-585

modifiant le décret n° 2007-640 du 30 avril 2007 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les changements de résidence des militaires.

Du 20 avril 2017

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE.

DÉCRET N° 2017-585 modifiant le décret n° 2007-640 du 30 avril 2007 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les changements de résidence des militaires.

Du 20 avril 2017

NOR DEFH1627235D

Texte modifié :

Décret n° 2007-640 du 30 avril 2007 (JO n° 102 du 2 mai 2007, texte n° 15 ; JO/114/2007 ; signalé au BOC 23/2007 ; BOEM 431.1.4, 710.4.9) modifié.

Référence de publication : JO n° 95 du 22 avril 2017, texte n° 22 . signalé au BOC n° 18/2017.

JO n° 95 du 22 avril 2017, texte n° 22